

# VIC infos

## LE MOT DU MAIRE



Chères Vicoises, chers Vicois,  
Chères Lagraulassiennes, chers  
Lagraulassiens,

2015 a apporté son lot de joies mais aussi malheureusement de tragédies avec les événements parisiens que l'on connaît et dont on se souviendra tous. Souhaitons que cette nouvelle année n'amène que le meilleur. Permettez-moi donc de vous adresser à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères pour 2016. Que 2016 soit une année de joie, de partage, de convivialité et de fraternité pour tous !

Pour notre commune, le pari d'une année de réussites est à nouveau lancé. 2016 devrait dessiner plus concrètement les enjeux qui nous attendent. Elle impliquera bien évidemment un sérieux budgétaire renforcé avec la poursuite affichée de la baisse des ressources. Elle nous permettra tout de même d'engager les investissements nécessaires : entretien, mise en accessibilité, aménagements, etc. Je m'en réjouis d'avance.

Elle devrait également apporter quelques réponses à des questions importantes encore en suspens : la fusion des intercommunalités annoncée par le Préfet en 2015 sera-t-elle entérinée ? Sera-t-elle retardée comme le Conseil municipal de Vic-Fezensac et les communes de la Communauté de communes l'ont demandé ? 2016 nous le dira. A nous de nous tenir prêts à toute éventualité car les conséquences pour l'avenir de notre commune seront majeures. Un travail sérieux et collectif devra se mettre en place rapidement.

Face à ces défis, bien évidemment nous resterons, le Conseil municipal et moi-même, particulièrement attentifs.

Bonne année à tous !

Bien à vous,

Le Maire,  
Michel Espié

## SOMMAIRE

**Actualité municipale.... p. 2-5**

**Page du groupe  
minoritaire ..... p. 6**

**Vie associative ..... p. 7**

**Retour en images ..... p. 8**

Ville de



VIC-FEZENSAC

## PENTECOTAVIC : LE PROJET DE FERMETURE DE LA VILLE EN QUELQUES QUESTIONS

Comme annoncé récemment dans la presse et en Conseil municipal, Monsieur le Maire a pris la décision, en 2016, de fermer le périmètre de la fête de Pentecôtavic et de le rendre payant durant les trois jours de fête. Quelques explications :

### Où ?

Le périmètre de la fête sera vraisemblablement le même que les années précédentes. Certains points, pour des raisons techniques et pratiques, sont encore à ajuster. Un plan définitif vous sera communiqué dès que possible.

### Quand ?

Le périmètre de la fête sera fermé durant tout le week-end de Pentecôte (week-end du 13, 14 et 15 mai 2016) du vendredi après-midi jusqu'au lundi 3h du matin. Le lundi sera gratuit et la journée sera, comme les éditions précédentes, consacrée aux familles et aux enfants.

### Comment ?

Des barrières amovibles avec des contrôles et des guichets seront installés sur les grands axes comme c'était déjà le cas pour les véhicules précédemment. Les rues adjacentes, plus petites, seront fermées avec des palissades pour éviter toutes fraudes.

Toute personne, voulant accéder à la fête, devra passer par les entrées et acheter un billet. Un bracelet lui sera remis pour le week-end. Le prix de l'entrée sera de 5 euros pour les trois jours de fête.

Bien évidemment, les Vicois seront exemptés de payer le droit d'entrée et pourront jusqu'au vendredi midi venir retirer leur bracelet à l'accueil de la Mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Comme les années précédentes, des laissez-passer pour les véhicules seront délivrés aux personnes habitant dans l'enceinte de la fête et disposant d'un garage.

### Pourquoi ?

Deux raisons majeures :

#### • La sécurité :

La fermeture de la ville permettra de sécuriser plus facilement la fête et d'éviter des débordements importants. Une fouille sera réalisée à l'entrée du périmètre et permettra de confisquer tout objet dangereux ou substance illicite. De même l'entrée avec des bouteilles d'alcool sera interdite.

Avec la fermeture, l'organisation des forces de l'ordre et des secours sera plus facile et donc plus efficace. Un argument que la Mairie ne peut malheureusement pas négliger dans le contexte actuel.

#### • Le coût :

La fermeture de la fête doit permettre de limiter le coût pour notre commune. En effet, malgré



les efforts de la Municipalité pour réduire les dépenses, le coût de la fête reste encore conséquent. Il serait d'autant plus important en 2016 car les forces de gendarmerie seront entièrement facturées à la commune. Cela engendrerait une dépense supplémentaire de plus de 60 000 euros que la ville ne peut pas prendre en charge.

Aussi, afin de palier à l'apparition de ces nouvelles dépenses et au coût d'une fréquentation toujours en hausse, la Municipalité a décidé de fermer. Cela permettra de stabiliser la fréquentation et de générer des recettes supplémentaires.

Les dépenses engendrées par la fermeture seront amorties sur quatre années. De plus, le coût et les moyens seront rationalisés au maximum, notamment avec l'achat en commun, avec Condom, de blocs sanitaires qui permettra une économie considérable (fin des locations). Les guichets utilisés par le Festival Les Bandas nous seront mis à disposition pour le week-end de Pentecôte.



## INFORMATIONS PRATIQUES ERDF

Vous trouverez, ci-dessous, les numéros utiles pour contacter les services ERDF en cas de besoin.

### Accueil raccordement électricité (inférieur à 36kVA) :

#### ERDF

Pôle raccordement électricité,  
34 avenue du Général de Croutte  
BP 93507-31035 TOULOUSE cedex 2  
Tél : 0969 321 865  
Fax : 05 34 63 73 19  
Mail : [erdf-are-mps@erdfdistribution.fr](mailto:erdf-are-mps@erdfdistribution.fr)  
Pour toute information : [www.erdfdistribution.fr](http://www.erdfdistribution.fr)

### Accueil raccordement électricité Marché d'Affaires (de 36kVA à 250kVA) :

#### ERDF

Pôle raccordement électricité  
Marché d'Affaires  
34 avenue du Général de Croutte  
BP 93507-31035 TOULOUSE cedex 2  
Tél : 0969 321 899  
Mail :  
[erdf-raccordement-entreprise-  
midipyreneesud@erdfdistribution.fr](mailto:erdf-raccordement-entreprise-midipyreneesud@erdfdistribution.fr)

### Dépannage ERDF 0972 675 032

Pour vos contrats d'énergie, contactez le fournisseur de votre choix.

Sites d'information : [www.cre.fr](http://www.cre.fr)  
ou [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr)

## LE NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME BIENTOT EN APPLICATION.

Comme nous vous l'avons indiqué dans le bulletin municipal de juillet dernier, la commune de Vic-Fezensac s'était engagée dans un processus de révision de son Plan Local d'Urbanisme depuis 2013. L'objectif est simple : maintenir un développement urbain équilibré et maîtrisé visant à une gestion durable du territoire.

Grâce au travail du bureau d'étude Artélia, des projections ont pu être réalisées et un scénario a été établi. Le PLU a donc été présenté et arrêté en Conseil municipal une première fois, puis soumis aux personnes publiques associées et à une enquête publique durant l'automne 2015. Certains ajustements ont été apportés suite à ces différentes étapes sans considérablement modifier la proposition présentée.

Ce nouveau PLU représente plus de 268 hectares de zones d'habitation et près de 1524 hectares de zones à vocation d'activités. Après validation de la Préfecture, le plan local d'urbanisme devrait être exécutoire courant du mois de mars.

Le plan, tel qu'il a été adopté par le Conseil municipal, sera disponible sur le site de la Mairie dès validation : [www.ville-vicfezensac.fr](http://www.ville-vicfezensac.fr) dans la rubrique Urbanisme.

## FIN DES TRAVAUX DE AU SITE DES CORDELIERS.



La Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac avait lancé en 2015, après une période de réflexion et d'études, le chantier de rénovation du site des Cordeliers (ancien hôpital de Vic). Les travaux sont maintenant terminés puisqu'ils ont été réceptionnés le 15 janvier 2016.

Comme convenu, le site accueillera plusieurs structures, à savoir : les bureaux de la Communauté de communes mais aussi l'école de musique de Vic-Fezensac, la Médiathèque qui bénéficiera ainsi d'un large espace (près de 250m<sup>2</sup>) et l'Office du Tourisme qui ne répondait plus, là où il se trouvait, aux normes imposées. Cet espace permettra à chacune de ces structures de trouver un cadre agréable, spacieux et accessible à tous. Professionnels et usagers devraient apprécier.

Le déménagement commencera dans les jours à venir, fin janvier, avec les bureaux de l'intercommunalité et l'Office du Tourisme. Il se poursuivra jusqu'à

la fin du premier trimestre de 2016 avec l'École de Musique et la Médiathèque.

Précisons que le bâtiment aménagé appartiendra prochainement à la communauté de communes. La chapelle et les jardins restent, quant à eux, la propriété de la Mairie de Vic-Fezensac qui en assurera l'entretien.

## APPROBATION DE L'AGENDA DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS DE LA COMMUNE

Afin de se conformer à la loi du 11 février 2005, la commune de Vic-Fezensac s'est engagée dans une démarche de mise en accessibilité de ses équipements et de ses espaces publics. Une démarche bien évidemment louable mais qu'il faut entamer avec beaucoup de rigueur financière et de sérieux dans la programmation. C'est ce que s'est efforcée de faire la Municipalité de Vic.

Aussi, sur la base d'un diagnostic réalisé par un bureau d'études, actualisé au regard des nouvelles réglementations, un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) ainsi qu'un échancier ont été établis. Des priorités ont été fixées. En effet, la commune comptant 26 établissements recevant du public (ERP), 3 installations ouvertes au

public (IOP) et différents points de voirie à adapter, impossible de réaliser tous les aménagements en une seule fois.

Le Conseil municipal a donc adopté les priorités suivantes pour les deux années à venir.

Les premiers aménagements concerneront les équipements de l'Hôtel de Ville et du gymnase Le Cossec.

Dans un deuxième temps, la municipalité réalisera la mise en conformité de l'école primaire, du bâtiment des quatre classes et du centre de loisirs.

En parallèle, divers travaux de mise en conformité seront réalisés par les Services techniques municipaux.

Bien évidemment, les autres travaux sont programmés à l'agenda à plus long terme. Cet agenda précis est disponible sur le site internet de la commune.

Le coût total des mises en accessibilité est estimé à environ 578 000 euros sur 6 ans. Bien évidemment, la Mairie ne pouvant supporter seule le coût de ces aménagements, Monsieur le Maire a sollicité l'ensemble des aides disponibles ce qui rend d'ores et déjà réalisables les premiers chantiers.

La Municipalité vous tiendra informés au fur et à mesure du lancement des aménagements.



## LE GROUPEMENT CHARGE DU PROJET D'AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE ENFIN DESIGNE

Après une procédure de marché public mettant en concurrence seize groupements, la Mairie a enfin désigné l'équipe qui sera chargée de proposer et réaliser l'aménagement du centre-ville de la commune. Il s'agit du groupement de l'architecte vicois, Jean-François Gueze constitué de quatre professionnels :



- Jean-François GUEZE, architecte. Il sera assisté de sa conjointe, Fabienne CASTETS, architecte,
- Bruno SIRVIN, paysagiste « Arbres et Paysages 32 »,
- Sandrine REIGNAUD, bureau d'étude voirie PRIMA GROUPE,
- David SIST, économiste de la construction.

Cette équipe mènera dans les jours et les semaines à venir, avec la commission d'aménagement du centre-ville, la consultation et la construction d'un projet. Deux hypothèses seront avancées.

Une phase de consultation de la population sera mise en place via un affichage en Mairie des deux scénarios. Vous aurez tout loisir de venir les consulter et transmettre toutes les remarques que vous jugerez nécessaires. Une réunion publique de présentation de l'Avant Projet Définitif (APD) sera organisée durant le mois d'avril avant l'approbation en Conseil Municipal.

## EN BREF

### BALLOTINS.

#### «Je vous ai apporté des bonbons»

Pour la seconde année, la Municipalité a décidé d'offrir à l'ensemble de ses aînés un petit présent pour cette nouvelle année. Tous les vicois de plus de 80 ans se sont donc vus remettre un petit ballotin de chocolats. Un petit geste particulièrement apprécié par les bénéficiaires.

### LOCATIONS DE SALLE. mise en place d'une caution.

Afin de lutter contre certaines dégradations ou incivilités, les élus ont voté, la mise en place d'une caution lors des mises à disposition et des locations de salles communales.

- 300 euros pour toute location par un particulier
- 50 euros pour toute mise à disposition à une association

Bien évidemment, cette caution ne sera encaissée qu'en cas de manquement grave aux obligations.

### AGENDA 2016.

#### Les groupements infirmiers mal renseignés

Après la publication de son nouvel Agenda 2016, la Mairie s'est aperçue d'une erreur importante page 11 de l'agenda. Les cabinets infirmiers, services essentiels de notre commune ont été mal renseignés. Retrouvez, ci-dessous, les informations :

**SOINS INFIRMIERS DU FEZENSAC – 05.62.06.55.08**

**GROUPE INFIRMIER VICOIS – 05.62.06.34.24**

# GROUPE **minoritaire**

Notre site : [groupeminoritairevic.com](http://groupeminoritairevic.com)



*Danielle Zadro*

À l'aube de cette nouvelle année, l'équipe d'opposition municipale souhaite revenir rapidement sur les événements marquants de l'année 2015.

2015 a été une année de grandes blessures et nous avons conscience que nous vivons dans une société de grande fragilité.

Nous, responsables politiques, pourrions alimenter les craintes et les angoisses, mais notre responsabilité est de montrer que le chemin le plus raisonnable est celui de l'espoir.

L'espoir dans notre attachement au respect des valeurs républicaines est le préalable pour le bien vivre ensemble.

Cet espoir est l'affaire de tous.

Loin de polémiquer dans cette période de vœux où nous souhaitons que 2016

soit une année meilleure, la démocratie se nourrit de débats et de divergences mais toujours dans le respect des autres.

Nous continuerons à amener nos idées et à débattre pour le seul bien être de notre cité et sa cohésion.

Tous les acteurs de notre cité, tant privés que publics jouent un rôle déterminant dans cette cohésion.

Notre ville a également la chance de bénéficier d'un tissu associatif multiple et dynamique. La grande force de toutes ces associations est de rapprocher les gens, de tisser du lien social et de lutter contre la solitude et les préjugés.

Nous tous contribuons à défendre notre mode de vie, notre bien vivre ensemble que l'obscurantisme cherche à déstabiliser.

**L'équipe d'opposition du Conseil municipal de Vic-Fezensac présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année à chacun d'entre vous !**



*Jean-Jacques Ospital*



*Béatrice Narran*



*Jean-Michel Dupeyron*



*Cécile Hourcade*

## Nous contacter

Comme le font déjà certains, n'hésitez pas à nous contacter pour tout problème ou question que vous vous posez ou pour lesquels vous n'obtenez pas de réponse.

Pour rappel, vous trouverez sur notre

site internet, outre un formulaire de contact, les comptes-rendus des conseils municipaux et communautaires, des informations pratiques, des billets d'humeur, des articles «lu dans la presse»...

[groupeminoritaire.wix.com/groupeminoritairevic](http://groupeminoritaire.wix.com/groupeminoritairevic)



# VIE associative

## LES TRETEAUX VICOIS : UNE PROGRAMMATION 2016 PROMETTEUSE.



Les Tréteaux vicois sont une association culturelle dynamique de la commune de Vic-Fezensac. Chaque année, une programmation riche et adaptée est proposée au public et rencontre un vif succès. Ces spectacles sont ouverts au plus grand nombre permettant ainsi l'accès au théâtre des jeunes et des moins jeunes dans un territoire rural comme le nôtre.

Cette année encore, les Tréteaux Vicois et leur président, Georges Henry, ont concocté un programme particulièrement attrayant.

Le samedi 6 février, à 21h, à la salle Polyvalente avec la « Boîte à jouer » de Condom et la « Compagnie du Baluchon » de Tarbes, la troupe présentera une comédie « Le Schpountz » de Marcel Pagnol.

Le samedi 30 avril, à 21h, toujours à la salle Polyvalente, la troupe « Les Joyeusetés » présentera, sous la direction de Geneviève Bigueure, trois pièces médiévales « Le Cuvier », « L'Ours » de Tchekov et « L'Homme qui épousa une forte femme » de Casona Alejandro.

Le spectacle de fin d'année des Mini-Tréteaux, la troupe des plus jeunes (enfants et adolescents), aura lieu à la salle des fêtes de Marambat, le samedi 18 Juin à 17h

sous la direction de Catherine Labit. Enfin, le samedi 15 octobre, à 21h, à la salle polyvalente, les Tréteaux vicois présenteront la première de leur nouveau spectacle « La fin du Monde » de Jura Sovfer.

Bien évidemment, ils vous attendent nombreux pour les applaudir à chaque représentation.

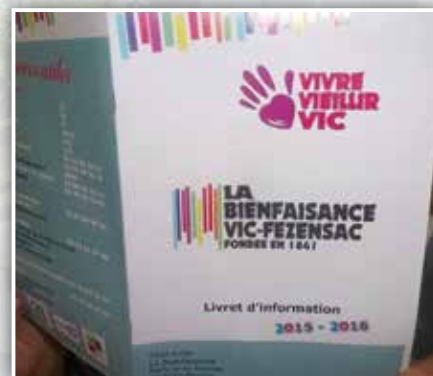
## UNE ASSOCIATION D'ENTRAIDE : LA BIENFAISANCE

Plus ancienne association vicoise, la Bienfaisance est avant tout une association de solidarité, d'entraide et de convivialité.

Fondée en octobre 1841, la Société de Bienfaisance Mutuelle Libre réunissait au départ uniquement des maîtres artisans vicois et leurs ouvriers. A la fin du XIXème siècle, elle s'est ouverte plus

largement à tous les vicois.

Devenue en décembre 2001 association loi 1901, « La Bienfaisance » est basée sur l'exercice de la solidarité. Elle assure une assistance morale et matérielle de quelque nature qu'elle soit. Les adhérents cotisants sont tenus de s'assister dans toutes les circonstances de la vie.



Forte de ses 244 adhérents, la Bienfaisance a décidé il y a quelques mois, sous l'impulsion de sa présidente, Christiane Georgen-Trépout, de publier un livret d'information « Vivre Vieillir à Vic » à l'attention des Vicois. Ce livret n'a d'autre prétention que de rendre service et de renseigner toutes celles et tous ceux qui ont décidé de vivre à Vic, d'y vieillir le plus confortablement possible. Ce livret est disponible à l'accueil de la Mairie.





# RETOUR en images



Marché de Noël (ACAV) - 12 décembre 2015



Vœux du Maire à la population - 20 janvier 2016



Noël des enfants du personnel municipal - 9 janvier 2015



Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers - 5 décembre 2015



Imprimerie les Presses de Gascogne - Vic-Fezensac - sous réserve d'erreurs typographiques -